

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RANDONNEURS

BALADE DES OURS
Week-end en Vallée d'Aspe
Du 30 mai au 1 Juin 2020



Moto club BAB et Sud Landes
46 avenue Benjamin Gomez – ZA St Frédéric
64100 Bayonne

Forum : <http://babslmoclub.clicforum.fr/index.php>

Association loi 1901.

Agrément du Ministère de la Jeunesse & des Sports N° 04 S 029 Préfecture des Pyrénées Atlantiques

REGLEMENT

Article 1 :

Le Moto Club BABSL organise un week-end intitulé « Balade des Ours », intermédiaire comptant pour le Championnat de France de Tourisme FFM 2020.

Article 2 :

Ce rassemblement est ouvert aux pilotes et passagers de 2 et 3 roues motorisées, immatriculées et assurées.

Article 3 :

Pour être classé, chaque participant devra présenter sa licence FFM NTO 2020, ainsi que son carnet de pointage.

Article 4 :

En s'inscrivant, chaque participant devra présenter son permis de conduire, son assurance, et un casque et une paire de gants conformes au code de la route. Il s'engage également à respecter le code de la route, le règlement de l'organisation et restera responsable de ses actes pendant la balade.

Article 5 :

Seule la participation à la balade du dimanche comptera pour l'attribution des points de la balade (150). Le pointage s'effectuera le dimanche soir, à la fin de la balade.

Article 6 :

L'hébergement se fera en gîte en demi pension (draps fournis mais pas le linge de maison, ni les couvertures). Le repas de dimanche midi sera pris sur le trajet de la balade.

Article 7 :

Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions des articles 2.3.1.1 du règlement FFM 2020 et du code Sportif FFM 2020

Article 8 :

En aucun cas, les conditions atmosphériques ne peuvent être considérées comme motif d'annulation.

Article 9 :

Les inscriptions doivent parvenir au plus tard le **15 mars** accompagnées du règlement pour être prises en compte.

Article 10 :

Pour des raisons de logistique les places sont limitées à **40 participants** (au-delà une liste d'attente sera ouverte). Les inscriptions seront prises au fur et à mesure de leur arrivée.

PROGRAMME

Samedi 30 mai

13h : Rendez-vous au siège du Moto Club BABSL - 46 avenue Benjamin Gomez - 64100 Bayonne.
14h : Départ pour le lieu d'hébergement. Balade d'environ 150 kilomètres

OU

Rendez-vous directement au gîte « Centre l'Abérouat - 64490 Lescun »
Longitude : -0.66594 - Latitude : 42,95027)

- Un apéritif de bienvenue sera offert par le BABSL
- Repas du soir au gîte

Dimanche 31 mai

- Petit déjeuner

9 h : Départ pour la Balade des Ours
➤ repas sur le trajet

18 h : Retour vers le gîte
➤ Pointage des carnets
➤ Apéritif offert par le BABSL
➤ Repas

Lundi 1 juin

- Petit déjeuner, rangement et retour au bercail
- Pique nique

PRIX DU WEEK-END (tout inclus) 130€

(Hébergement en chambre de 4 à 5 lits, simples superposés, sanitaires à l'étage)

Toute inscription doit être accompagnée d'un chèque du montant correspondant pour être validée.



Pensez à vous munir de

- La carte européenne (à demander à votre centre de Sécurité Sociale)
- La carte d'identité en cours de validité (entre 2005 et 2008 elles ne sont pas valables) ou d'un passeport.
- La carte d'adhérent FFM

Moto club BAB et Sud Landes
46 avenue Benjamin Gomez - ZA
64100 Bayonne



Forum : <http://babslmotosclub.clicforum.fr/index.php>

Association loi 1901.

Agrément du Ministère de la Jeunesse & des Sports N° 04 S 029 Préfecture des Pyrénées Atlantiques



